

3) Le camarade DUMONT en congé de maladie depuis le VIème congrès du parti est ré-investi de la responsabilité du travail syndical devant le C.C. Le camarade LAMBERT intérimaire pendant le congé est déchargé de cette responsabilité.

4) Le Comité Central accorde à la camarade Michèle MESTRE un congé illimité de toutes activités, étant donné son état de santé. Il entérine la décision du B.P. qui a chargé le camarade Pierre FRANK de la responsabilité du journal pendant la durée de ce congé.

5) Au cours de sa session le C.C. a adopté une résolution qui paraîtra incessamment sur la défense de la Vérité.

Aux termes de cette résolution l'action du parti pour la défense de son journal doit désormais, en dehors des campagnes (au cours desquelles des efforts particuliers se tendent vers un objectif particulier) s'organiser de façon systématique en tant que tâche régulière qui trouve des possibilités d'application dans tous nos secteurs et modes d'activité. Un journal politique tel que le nôtre ne peut vivre hors du soutien régulier du parti et c'est ce soutien qu'il faut maintenant planifier afin d'en assurer la constance et le développement parallèle à celui du parti. La Vérité est en permanence notre arme essentielle, c'est également en permanence qu'elle a besoin d'abonnements et de collectes au cours des réunions publiques, de souscriptions, de cotisations d'"Amis de la Vérité" (organisation dont la résolution du C.C. a décidé la création) et bien entendu du maintien et du développement de sa vente à la criée qui est maintenant son principal mode de vente.

Pour équilibrer son budget, "La Vérité" a besoin à l'étape actuelle d'un soutien qui peut s'estimer en moyenne, par camarade et par mois à 300 frs (que ce soit en abonnements, souscriptions ou cotisations d'amis de la V.)

(Les résolutions adoptées au C.C. qui ne sont pas publiées dans cette note, le seront dans le prochain B.I.)

- - - 0 - - -

ADDITIF A LA RESOLUTION SUR LA YUGOSLAVIE

Directives aux régions :

- 1) Chaque militant doit lire JEANJUG.
- 2) Chaque militant doit envoyer une liste d'adresse à Tanjug, 30 rue Louis le Grand, Paris, à qui faire envoyer le Bulletin d'Information yougoslave.
- 3) Chaque cellule ou militant doit organiser des réunions de sympathisants sur la question yougoslave.
- 4) A chaque fois qu'une cellule ou un militant sera capable de rassembler une vingtaine d'invités il devra demander à Tanjug d'envoyer un orateur. Attention ! ces réunions doivent être privées et convoquer très sérieusement pour éviter tout incident avec les staliniciens ou la police.
- 5) Chaque région, cellule et militant doivent immédiatement envisager l'organisation d'une brigade de jeunes ou de travailleurs pour cet été, la plus large possible. Dans une prochaine note, nous relaterons l'expérience d'une région du midi qui a très bien organisé ce travail.
- 6) Lire et diffuser les brochures yougoslaves. Le S.E.L. est à votre disposition pour vous les envoyer.

Dans les prochains rapports d'activité chaque région et cellule devra indiquer le plan et les réalisations dans ce domaine.